

Muller parut se contenter de cette réponse ; il ne voulait rien brusquer jusqu'à l'arrivée de sa femme qui allait probablement lui apprendre du nouveau.

On avait gagné la gare.

Quelques minutes s'écoulèrent, le train fut signalé.

Un moment plus tard, Mme Frédérique Muller descendait de wagon.

— Eh bien ! lui demanda son mari.

— Eh bien ! nous sommes volés par monsieur, fit-elle en désignant Schlosser.

— Dites donc, vous, ménagez vos expressions, dit celui-ci.

Mais la dame était lancée, elle ne s'arrêta pas.

— Oui, vous nous avez volés, vous êtes un coquin !

— Ah ! taisez-vous, ou sans cela...

— C'est toi qui vas te taire, fit à son tour Muller, et me rembourser les deux milles francs que tu m'as volés, bandit ! Ah ! tu me vends un papier qui est faux !

— Oui, oui, je l'ai là, vociféra Mme Muller ; c'est l'œuvre d'un faussaire, m'a dit le prince.

— Un faussaire ! Te tairas-tu, méchante bête ? Tais-toi, ou je te dénonce comme une espionne.

Il n'avait pas lâché cette dernière parole que Schlosser reçut, non pas un gifle, mais un coup de poing formidable, et Mme Muller, venant à la rescousse de son mari, tapa à coups de parapluie sur le marchand de produits chimiques, tout en lui mettant sous le nez le papier accusateur qu'elle avait tiré d'un sac dans lequel elle le replaça.

Mais cette scène de pugilat avait éveillé l'attention des gardiens préposés au maintien de l'ordre qui, au mot d'espionne et à la physionomie de trois adversaires, s'étaient demandé quels pouvaient être ces gens-là.

Mme Muller écumait de colère.

— C'est toi un espion, un voleur, et j'ai là, ajoutait-elle en brandissant son petit sac, de quoi t'envoyer au bagne, tu le sais bien.

Les agents n'hésitèrent plus.

En un clin d'œil, il saisirent le couple Muller et Schlosser par le bras et les emmenèrent au bureau de commissaire, malgré leur vive opposition.

Lorsqu'ils s'étaient vus appréhendés au corps, tous trois avaient soudain retrouvé leur accord pour résister. Mme Muller changea subitement de ton :

— Mes bons messieurs, laissez-nous, c'est fini... Vous savez, un moment de vivacité..., mais nous sommes d'honnêtes gens, des Alsaciens qui aiment bien la France.

D'ordinaire, les gens qui n'ont rien sur la conscience n'hésitent pas à s'expliquer devant le commissaire, et comme, dans une dispute, chacun croit avoir raison, c'est à qui réclamera le privilège de raconter l'objet du litige au magistrat.

Ici, c'était tout le contraire : on persistait à refuser la mé-

diation du commissaire et l'on ne manifestait qu'un désir, celui de ne pas comparaître devant lui.

Les agents ne s'y trompèrent pas et ils flairèrent quelque bonne prise.

Une fois devant le commissaire, le couple Muller et Schlosser grimacèrent un sourire, et, bien qu'aucune accusation ne fut portée contre eux, ils commencèrent par protester de leur innocence, après qu'il eurent décliné leurs noms, profession et demeure.

Un des agents fit un mouvement qui fut compris par le magistrat.

— Fouillez ces gens-là, commanda-t-il.

— Nous fouiller comme des malfaiteurs, moi, un homme établi patenté ! s'écria Schlosser en donnant les marques de la plus vive indignation, je m'y oppose.

Mme Muller avait nettement déclaré qu'elle défendait à qui que ce fût de mettre la main sur sa personne.

Le commissaire ne se laissa pas intimider par ces protestations.

On ne trouva rien de compromettant dans les poches des deux hommes.

Mme Muller avait prestement déposé son petit sac sur une chaise et essayait de le dissimuler sous les plis de sa robe, mais ce fut peine perdue.

Un agent s'empara du sac.

— Je vous défends de toucher à cela ; vous n'avez pas le droit de...

Le sac était ouvert et le commissaire en tirait la fameuse recette de la poudre que Schlosser prétendait tenir de Lucien Chatenay.

— Oh ! oh ! fit le magistrat dont l'attention s'était soudainement éveillée, qu'est-ce cela ?

— Une fourniture de produits chimiques que j'ai à faire, dit Schlosser.

— Au ministère de la Guerre.

— Oui..., c'est-à-dire...

— Comment ce papier se trouve-t-il dans le sac de ma dame ?

— Qui arrive par le train de Strasbourg, fit observer l'un des agents.

— Je ne sais.

— Moi non plus, fit Mme Muller, qui n'avait plus conscience de ce qu'elle disait.

Le commissaire continua son enquête et, quand il eut terminé, il procéda régulièrement à l'arrestation des trois personnes.

Lucien Chatenay se sentait soulagé par la correction qu'il avait infligé au misérable Prussien, mais il se dit que s'il s'était donné la satisfaction de le souffler, c'était tout, et il regretta de ne pas avoir exigé de lui quelque déclaration écrite, et surtout la confession de l'abus qu'il avait fait de son nom.

En somme, il n'était pas beaucoup plus avancé maintenant qu'auparavant, et quand il alla, le lendemain, informer les dames Dufour de ce qui s'était passé, Aline put s'empêcher de lui dire :

— C'est fort bien, mais vous ne savez toujours pas comment cet homme a été amené à se servir de votre nom ?

— C'est vrai.

B. E. McGALE
Cher Monsieur,

Montréal, 21 mars 1883.

Nous avons fait usage de votre SPRUCINE dans notre Couvent ces quatre ou cinq dernières années, et nous pouvons consciencieusement la recommander comme un bon remède pour la toux, le rhume et les affections des bronches.

J'en ai envoyé à notre Maison-Mère où l'on s'en sert maintenant, et là aussi on est entièrement satisfait.

L'usage de la SPRUCINE devrait être répandu partout, car il est certain que ce remède est bien tel que vous le prétendez.

La Supérieure de l'Académie Ste-Anne.